



Chers parents,

L'école que vous avez choisie travaille en collaboration avec le Pôle territorial La Cime.

Le pôle territorial est une structure qui a pour mission de soutenir les équipes éducatives et d'accompagner les élèves ayant des besoins spécifiques, qu'il s'agisse d'élèves en intégration permanente venus de l'enseignement spécialisé ou d'élèves bénéficiant d'un protocole d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire.

Les pôles territoriaux sont des acteurs essentiels dans l'évolution des écoles vers une approche inclusive qui prend en compte la diversité des élèves. Depuis l'année scolaire 2022-2023, 48 pôles ont été progressivement mis en place dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque pôle réunit une équipe de professionnels aux compétences variées, capables de répondre à une large diversité de besoins.

Par ce courrier, nous vous informons que dans le cadre de leurs missions et à la demande de l'école, les membres du pôle peuvent intervenir en classe et/ou rencontrer individuellement un élève bénéficiant d'un protocole d'aménagements raisonnables.

Veillez recevoir, chers Parents, l'expression de notre dévouement.